

Eure : les professeurs d'un collège exercent leur droit de retrait suite à un incident avec une mère d'élève

Anne-Marie Hébert, professeure de SVT

3-4 minutes

Le ras-le-bol des professeurs du collège Georges d'Amboise à Gaillon dans l'Eure. Après un nouvel incident avec une mère d'élève, ils dénoncent le manque de sécurité dans un établissement pourtant en Zone d'Education Prioritaire.

Ils dénoncent un manque de sécurité. À Gaillon, dans l'Eure, les quarante professeurs, ainsi que les 5 surveillants et le Conseiller principal d'éducation du collège Georges d'Amboise ont exercé vendredi 28 mai 2021 leur droit de retrait. A l'origine : un différend avec une mère de famille qui s'est introduite dans l'établissement sans y avoir été autorisée. L'incident de trop pour eux... Ils pointent du doigt le manque de personnel. La communauté éducative réclame plus de moyens pour assurer la sécurité au sein de l'établissement.

Alerte intrusion

Jeudi 27 mai 2021, une mère d'élève de troisième s'est introduite dans une partie non autorisée du collège. Le chef d'établissement l'avait convoqué dans le cadre d'une procédure disciplinaire, son fils ayant menacé cette professeure plus tôt

dans la matinée.

(L'élève a eu une attitude menaçante.

"À la suite de ça la maman est venue pour récupérer son fils qui était en mesure conservatoire, il attendait pour être exclu de l'établissement. Mais au lieu de repartir avec son fils, elle a traversé l'établissement pour rejoindre ma salle de classe", raconte Anne-Marie Hébert, professeure de SVT. "Je pense que la maman aurait du entendre l'interdiction que le chef d'établissement a donné, puisqu'il lui a interdit de se déplacer dans l'établissement pour venir me voir et qu'elle n'en a pas tenu compte pour quand même le faire."

Le conseiller principal a été contraint de déclencher l'alarme alerte intrusion. Les élèves et leurs professeurs ont dû rester confinés dans leur classe pendant près d'une demi-heure. Pour le conseiller Principal d'éducation cette intrusion n'est pas normale.

Un manque de personnel

Cet incident fait suite à d'autres faits similaires, notamment la semaine dernière. Selon le conseiller principal, les moyens sont insuffisants dans ce collège de 550 élèves. *"On est dans un établissement en Zone de sécurité prioritaire, il y a beaucoup de micro violences, on ne gère que de l'urgence au quotidien. Il faudrait un poste supplémentaire à temps plein en assistant d'éducation et un second poste de CPE pour vraiment encadrer les élève",* indique Alexandre Amilhat, conseiller principal d'éducation au collège Georges d'Amboise.

"On aura une vingtaine d'élèves de plus l'année prochaine. Je ne peux pas tout faire tous les jours, je ne gère que de l'urgence. J'accumule 10 heures supplémentaires chaque

semaine, je ne prends pas de pause pour manger le midi... ", ajoute-t-il.

Cette professeure a été choquée, doublement puisqu'elle dit ne pas avoir été soutenue. La gendarmerie a selon elle refusée de prendre sa plainte. *"Ca ne rentrait pas dans les codes d'une plainte, je n'ai pu faire qu'une main courante"*, raconte Anne-Marie Hébert. L'inspection d'académie indique suivre ce dossier de près. Ce collège est zone d'éducation prioritaire. Les parents d'élèves ont apporté leur soutien aux professeurs et surveillants. Ils attendent eux aussi des réponses car ils sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants.

Poursuivre votre lecture sur ces sujets